

Mardi 3 Mars 2020
www.laprovence.com

Volta medical remet le cœur au bon rythme

La "medtech" marseillaise qui a développé un logiciel d'intelligence artificielle, vient d'obtenir le marquage CE



Les cofondateurs de la medtech Volta medical. De gauche à droite, l'ingénieur Théophile Mohr Durdez et les chirurgiens Jérôme Kalifa, Julien Seitz, et Clément Bars. /PHOTO DR

Remettre le cœur humain dans un bon rythme, lorsqu'il le perd en raison d'un trouble électrique qui affecte les cavités supérieures que sont les atriums, c'est-à-dire les oreillettes. Autrement dit, il s'agit de vaincre l'arythmie en venant notamment à bout de la fibrillation auriculaire. La plus complexe et la plus répandue au monde, qui provoque un tremblement de l'oreillette et de là, un dysfonctionnement cardiaque. Tel est le projet de la jeune pousse marseillaise Volta medical, fondée en 2016 par trois chirurgiens dont deux de l'hôpital Saint-Joseph: Julien Seitz et Clément Bars, ainsi que Jérôme Khalifa qui lui travaille aux États-Unis. Un trio complété par Théophile Mohr Durdez, ingénieur polytechnicien, à la tête de la medtech.

Ils ont entrepris, il y a dix ans, de développer un logiciel baptisé Alfib, qui grâce aux apports de l'intelligence artificielle, offre une assistance à la décision en temps réel lors d'une intervention en bloc opératoire.

"Ce logiciel est le résultat d'une décennie de travaux médicaux et cliniques opérés par les médecins. Ils ont identifié dans le cœur la zone qui est à l'origine des troubles et mesuré des milliers de signaux intracardiaques sur plus d'une centaine de patients", explique Théophile Mohr Durdez. Puis de souligner: "Ce logiciel a été éduqué comme un étudiant et est devenu expert. Sur une courte durée il a surpassé 28 cardiologues experts dont les fondateurs de Volta et fait aussi bien qu'eux dans la durée".

Volta medical qui a amené à maturité et a breveté son logiciel Alfib, entend à présent asseoir sa crédibilité et entamer ensuite sa commercialisation dans l'Union Européenne, puis dans le monde. Une première étape vient d'être franchie avec l'obtention par la jeune pousse, du marquage CE. *"Une véritable*

autorisation de mise sur le marché, fruit d'un audit qui sera renouvelé chaque année", poursuit Théophile Mohr Durdez. À partir de là, le logiciel sera proposé à des centres ciblés et testé de nouveau pendant les trois ans à venir. "C'est une fois cette étape franchie que nous pourrions envisager un super développement".

Et que d'autres logiciels pourront s'attaquer à d'autres types d'arythmies. Un enjeu qui va bien au-delà d'une simple niche de marché, car la prévalence des arythmies devrait doubler dans les ans qui viennent et les maladies cardiovasculaires coûtent déjà plus de 200 milliards d'euros en Europe. Et rien qu'en France, plus de 750 000 personnes sont concernées par un traitement évalué à 3 000 euros par individu.

REPÈRES

La medtech qui emploie 21 personnes a mobilisé plus de 3,5 millions d'euros pour développer Alfib. Elle vient de recevoir de Bpifrance une aide publique de 1,5 M €.

Jean-Luc CROZEL

jlcrozel@laprovence-presse.fr